



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 25

30 septembre 2025

Par une belle soirée d'été, j'ai assisté à un concert gratuit sur la Terrasse du bois du Centre national des Arts à Ottawa. Sur scène, Beòlach, un quatuor du Cap-Breton, célébrait son 25^e anniversaire. La musique entraînante des cornemuses, des flûtes, des violons, du piano et de la guitare était entrecoupée de présentations orales des pièces (dont « The Feeling of Free » et « Toss the Fiddler ») et d'une leçon condensée sur les Écossais de langue gaélique qui ont apporté leur musique avec eux au Cap-Breton au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Les musiciens, tous d'ascendance écossaise, étaient ravis de partager leur histoire, leur culture et leur tradition dynamique. Les membres du public, âgés de 8 à 88 ans, souriaient et hochaient la tête, applaudissaient et tapaient du pied, trépignaient et se balançaient – tous invités à se joindre avec enthousiasme au rythme, à l'émotion et à l'énergie de la musique.



Le concert a illustré la manière dont la musique, liée au patrimoine, au lieu, aux histoires et aux traditions, évolue au fil du temps, à travers les instruments et sous l'influence des musiciens. Elle est en constante évolution et toujours enracinée, liée simultanément au passé et à l'avenir. Son rythme intègre la mémoire et les liens ; ses mélodies sont façonnées par l'improvisation et l'innovation continues.

J'ai récemment lu un article sur un nouvel enregistrement des paroles et de la musique du célèbre et regretté musicien folk américain Woody Guthrie, que j'ai hâte d'écouter. Intitulée « Woody at Home », cette collection comprend l'observation – partagée et reprise par Bob Dylan – qu'une chanson n'est jamais terminée, mais en constante évolution. Il n'y a pas de produit final, ce qui signifie qu'il n'y a aucune raison d'aspirer à la perfection. Au contraire, il y a une participation continue et une transmission de génération en génération des connaissances, de l'expérience et du rythme.

Si une chanson est en constante évolution, alors peut-être en va-t-il de même pour tous les projets dans lesquels nous nous investissons et qui nous motivent. Le projet de vérité et de réconciliation au Canada en est un exemple évident. Cette année, alors que nous nous apprêtons à célébrer le 30 septembre la Journée de la vérité et de la réconciliation, nous marquons le dixième anniversaire



Law Commission
of Canada

Commission du droit
du Canada

Canada

de la publication du rapport final et des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Alors que nous célébrons ce dixième anniversaire, les appels résonnent toujours, des mesures doivent encore être prises et les engagements restent essentiels. Le rythme se poursuit, génération après génération.

Pour la Commission du droit du Canada, cette année marque un 25^e anniversaire connexe. En 2000, la CDC – qui a été en activité de 1997 à 2006 – a publié son premier rapport, intitulé *La dignité retrouvée : La réparation des sévices infligés aux enfants dans des établissements canadiens*. Le rapport *Dignité retrouvée* offrait un cadre constructif de grande envergure pour comprendre les réponses coexistantes à la violence en établissement, chacune ayant des forces uniques pour répondre aux besoins des survivants, des familles, des communautés et de la société. Le rapport se concentrait sur les « établissements totalitaires » pour enfants (qu'ils soient qualifiés d'écoles pour enfants ayant des besoins spéciaux, d'établissements de protection de l'enfance, d'établissements de détention pour jeunes ou de pensionnats pour les jeunes Autochtones). Il a posé des questions sur l'éventail des actions et pratiques individuelles et institutionnelles vécues par les jeunes comme des abus, et a passé en revue un large spectre de mécanismes d'intervention pour offrir des recours, allant de la justice pénale à la responsabilité civile, des défenseurs des enfants aux enquêtes publiques, des initiatives communautaires aux régimes d'indemnisation. L'un des mécanismes identifiés et décrits était celui d'une Commission de vérité et de réconciliation.

La Commission du droit du Canada vient de lancer un projet pour marquer ce double anniversaire : les 10 ans depuis la publication des Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada et les 25 ans depuis la publication du rapport *Dignité retrouvée*. Intitulée « Dialogues intergénérationnels en droit : Souligner le 10^e anniversaire des appels à

l'action de la CVR », cette initiative soutiendra une série de dialogues intergénérationnels entre des étudiants en droit et des Aînés ou d'autres experts en traditions juridiques autochtones. Organisés au sein des facultés de droit canadiennes au cours de l'année universitaire 2025-2026, ces dialogues ont pour but de promouvoir l'apprentissage de l'évolution des ordres juridiques autochtones au Canada avant et après les appels à l'action et le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation. Dans le cadre d'un dialogue avec les étudiants, les Aînés participants



seront invités à réfléchir aux défis et aux opportunités qui s'offrent à nous pour l'avenir. De courts articles rédigés par les étudiants à la suite des conversations permettront de partager ce qu'ils ont entendu et de formuler des questions et des espoirs qui encadrent l'avenir.

L'évaluation formelle de la mise en œuvre des appels à l'action est essentielle. Mais il en va de même pour les récits continus, la recherche de moyens d'encourager et de valoriser les conversations qui informent et inspirent les jeunes curieux, désireux de comprendre, de réfléchir et d'établir des liens. Le plus récent projet de la CDC est une petite façon de reconnaître le rôle et la responsabilité d'un organisme fédéral qui se consacre à dialoguer avec les gens du pays entier dans le cadre de l'évolution continue et dynamique du droit. Les conversations attendues représentent une façon de faire de la musique ensemble, de partager des rythmes et des mélodies en prenant nos instruments et en rejoignant d'autres musiciens.

Alors que j'imagine la musique de la vérité et de la réconciliation à travers le pays, je voudrais partager une petite histoire pour conclure. J'ai récemment assisté à une soirée de poésie et de musique, organisée autour du thème de la pleine lune. Au programme figurait la lecture du poème de Mary Oliver, « Wild Geese » (Oies sauvages).

*...Meanwhile the wild geese, high in the clean blue air,
are heading home again. ...*



Le lecteur a marqué une pause et, à ce moment précis, tout le monde a entendu les bernaches voler au-dessus de nos têtes. Elles cacardaient à l'unisson, comme si elles avaient été prévenues, alors qu'elles rentraient chez elles en suivant leur route automnale vers le sud. Le timing était parfait, la coïncidence vraiment remarquable. Appelées à l'action, elles se sont insérées dans le poème, prêtes et disposées à démontrer, dans une harmonie convaincante et avec un rythme assuré, le sens et la promesse des mots. Inspirée par les bernaches qui rentrent chez elles à la fin du mois de septembre, la Commission du droit du Canada marque la Journée de la vérité et de la réconciliation (la Journée du chandail orange) 2025 par un engagement renouvelé à écouter et à apprendre, à faire de la musique et à aspirer à voler.